

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé par DCC du 11 avril 2013

1ère Modification du PLU approuvée par Délibération du Conseil de la Métropole du 17/12/2015

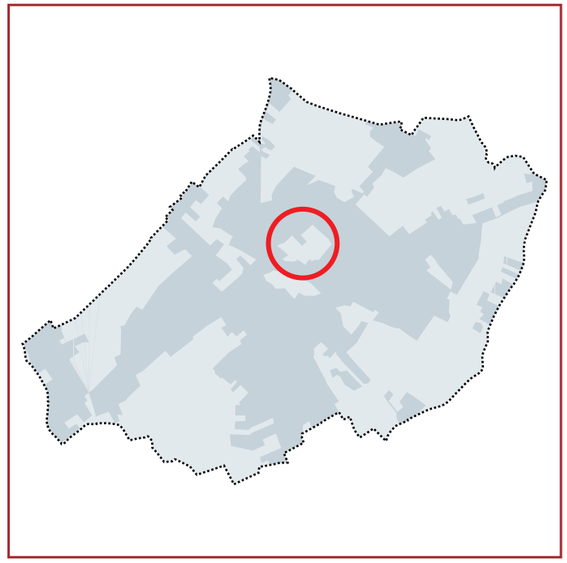
3 - Orientations d'aménagement

3A. Secteur 1AUa « Fouragères »

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Gratentour - Orientations d'Aménagement du secteur 1AUa Fouragères





Orientations urbaines et paysagères

- Périmètre de l'Orientation d'Aménagement
- Créer un accès sécurisé sur les rues Tascas et du Maurys
- Accès en attente sous réserve d'une opération d'ensemble
- Créer une voirie structurante
- Aménager un espace de centralité
- Espace vert ou aménagement paysager sous réserve d'une opération d'ensemble
- Principe de liaison douce piétons/cycles
- Secteur à dominante d'accueil d'habitat mixte collectif et groupé
- Secteur à dominante d'accueil d'habitat mixte groupé et individuel